

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 22.11.01 Convocation du 15.11.2001

Compte rendu affiché le 26 novembre 2001

Président : M. LAFFLY

Secrétaire élue : Sylvie VEYRIER

Réf. : BJ/LDA

**Objet : SUBVENTION
POUR L'ALGERIE**

Nombre de conseillers	
en exercice :	29
présents	23
votants	27

Présents : M. LAFFLY, Mme GUERIN, MM. FAURE, POINT, CHATUT, Mme BOUHEY, MM. AUROY, RODRIGUEZ, Maires-Adjointes,

M. MEYER, Mmes VEYRIER, GLATARD, WYMAN, MARMONIER, M. GONDELAUD, Mme ZUILI, M. GOSSET, Mmes PERRIN, DESVIGNES, MM. CHRETIN, MACHURAT, Mlle MILLET, MM. BELLOT, BOUREZG.

Absents représentés : M. OLLIVIER par M. CHATUT - Mme BROSSARD par Mlle VEYRIER - Mme DURAND par Mme WYMAN - Mme LABASOR par Mlle MILLET.

Absents excusés : Mme BERRA, M. FERNANDES.

~~~~~

Monsieur le Maire-Adjoint aux Finances explique que la catastrophe naturelle dont a été victime l'Algérie nécessite une manifestation concrète de soutien de la collectivité.

Il propose donc, afin de contribuer au soutien des populations touchées par les inondations et la coulée de boue aux conséquences dramatiques, de voter une subvention de 5 000 F. au profit de La CROIX-ROUGE FRANÇAISE -Aide Internationale- 1, place Henri Dunant 75008 Paris.

## **LE CONSEIL MUNICIPAL,**

- Ouï l'exposé de Monsieur le Maire-Adjoint, et après en avoir délibéré,
- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu le budget communal,
- Considérant la nécessité de soutenir les victimes de la catastrophe naturelle survenue en Algérie,
- Décide d'attribuer une subvention exceptionnelle de 5 000 F à La CROIX-ROUGE FRANÇAISE -Aide Internationale- 1, place Henri Dunant 75008 Paris,
- Précise que cette somme figure à l'article 6574 du budget communal,
- Autorise Monsieur le Maire à procéder à toutes les opérations relatives à cette affaire.

Ainsi fait et délibéré à NEUVILLE-sur-SAONE, le 22 novembre 2001

Le MAIRE  
Signé P. LAFFLY

Pour copie conforme,  
Le MAIRE ,

Délibération certifiée exécutoire  
compte-tenu - de la transmission en Préfecture le 6 Décembre 2001  
- de la publication le 7 Décembre 2001  
Fait à NEUVILLE-sur-SAONE, le 6 Décembre 2001